ENFANCE / JEUNESSE

La mairie a réalisé un reportage photo sur son site internet qui explique aux parents comment se déroule le passage à la cantine des enfants scolarisés.

Les enfants empruntent, depuis l'école, accompagnés par le personnel du périscolaire, des voies douces, pour sécuriser un maximum leur circulation dans le village.

Les enfants sont installés à table par classe en raison de la crise sanitaire, les déplacements sont limités et un adulte se charge de les servir.

Le service de la cantine est sous la responsabilité de Corinne DIR qui en assure le bon fonctionnement accompagnée par le personnel périscolaire de la mairie.

Les repas sont établis par une nutritionniste et sont préparés à la maison de retraite du village. Les menus sont spécialement élaborés pour l'équilibre alimentaire des enfants. Le repas des résidents n'est pas le même que

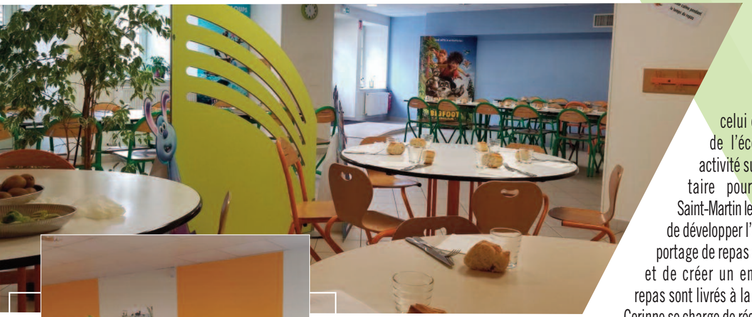

celui des élèves de l'école. Cette activité supplémentaire pour l'EPHAD Saint-Martin leur a permis de développer l'activité de portage de repas à domicile et de créer un emploi. Les repas sont livrés à la cantine et Corinne se charge de réchauffer ou cuire afin de servir un repas frais. Le passage à la cantine est aussi marqué par des moments de convivialité avec la visite du Père Noël pour la plus grande joie des enfants.

MÉDIATHÈQUE

La console Switch et ses jeux sont à l'honneur à la médiathèque durant tout le 1er trimestre 2021.

Des films et séries cultes sont également disponibles en coffret DVD. Un choix (non exhaustif) de séries télévisées en coffrets DVD dites "cultes" étrangères et françaises, des années 50 à nos jours, à découvrir ou à redécouvrir. Une sélection tout public accompagnée de beaux livres sur l'histoire des séries, de CD de compilations des meilleurs génériques et d'un quiz pour tester vos connaissances.

Février : *Sélection :* Les techniques d'illustrations en littérature jeunesse.

Samedi 06

à 14h : Atelier Osmo est un système ludo-éducatif primé, pour iPad, qui ouvre un véritable univers de jeux manuels à votre enfant. Osmo voit et réagit aux mouvements réels des enfants. Dès 5 ans - Gratuit. Pendant toutes les vacances, venez jouer à la Médiathèque. Osmo, jeux vidéo et jeux de société en solo, en famille, entre amis ou avec Hélène et Samuel.

Samedi 13

à 11h : Heure du conte autour des rêves. Viens en pyjama avec ton doudou. Dès 3 ans.

à 14h : Atelier Attrape-rêves. Accompagnés d'un adulte, les enfants fabriqueront leurs attrape-rêves. 6 ans *(gratuit)* 8 personnes max.

Mars : *Sélection :* Tour d'Europe de la littérature

Samedi 20

à 11h : Heure du conte printanière. Dès 3 ans.

Vendredi 26

à 20h : Spectacle à partir de 7 ans « La phobie des longueurs » par la compagnie Clair-Obscur. Peut-on rire du malheur des autres ? On assiste au naufrage de Thierry. Il doit meubler les blancs, limiter les silences. Il aurait pu être émouvant, mais ses maladresses et ses défauts le rendent comique. Bienvenue dans ce cabaret bancal, archaïque mais tellement drôle ! Durée 1h – Sur réservation – Nombre de places limité – Préau de l'école.

INFO

Masques : Pour les habitants d'Arc-en-Barrois qui auraient besoin de masques, vous pouvez vous rendre à la mairie, des masques réutilisables en tissu sont à votre disposition.

Le repas des aînés n'a pu avoir lieu en raison des conditions sanitaires, cependant, des paniers ont été distribués, aux habitants d'Arc-en-Barrois de plus de 65 ans.

Un peu de civilité : Depuis plusieurs mois les pompes de relevage chargées de refouler les eaux noires collectées en face de la salle des fêtes, vers la station d'épuration sont mises à rude épreuve. En effet des déchets tels que du linge, des chiffons voire des bouteilles en plastique sont jetés directement dans les canalisations (via les toilettes ou dans les bouches d'égouts). Les pompes ne peuvent pas « broyer » ces déchets, se bloquent et les eaux noires sont alors rejetées directement dans la rivière… en attendant l'intervention de notre service technique. Nous appelons votre vigilance sur ces déchets indésirables jetés directement dans les canalisations. Nous nous permettons de rappeler également que les déchets non dissolvables doivent être jetés dans les poubelles, en respectant le tri bien évidemment.

ETAT-CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à **Alix VIGNOZZI** né le 7 novembre 2020. Félicitations aux parents et aux grands-parents.

Nous présentons nos condoléances aux familles de :

Vincent ROBERT *(15 novembre)*, **Yvette TOLEDO** *(1er décembre)*, **Lucie ROMANO** *(19 novembre)*, **Dominique SAVIN** *(3 novembre)*, **Eléonore BERTHE** *(22 novembre)*, **Jacqueline MALBURET-FENET** *(27 décembre)*, **Mireille LEBLOND** *(21 novembre)*, **Maurice HAULUIGUE** *(14 octobre)*, **Mathilde DONATI/DUCCESCHI** *(4 novembre)*, **Jean DRECQ** *(30 octobre)*, **Thérèse CANTINIAU** *(30 octobre)*, **Alain BOZZOLINI** *(11 novembre)*, **Guy BERTRAND** *(16 novembre)*, **Jacky BAILLY** *(31 octobre)*, **Stéphane ANDREOTTI et Jean-Pierre ANDREOTTI** *(11 décembre)*.

FOCUS ECO

lelabdecom.fr

« Je suis graphiste print freelance spécialisé dans l'impression, travaillant avec des imprimeries de la région pour tout ce qui concerne les supports de communication des particuliers et entreprises : flyer, brochure, logo, marquage véhicules, carte de visite, création de site internet et autres… Ma clientèle, très éclectique et pluridisciplinaire, vient de partout et il faut être assez "carré" dans son organisation (conception et administration des commandes). Non seulement il faut des qualités graphiques mais surtout commerciales pour le "comment se vendre" et "comment vendre ses créations". Exerçant dans ce domaine d'activité depuis 30 ans, à la suite d'une école des arts appliqués, mon parcours professionnel m'a permis d'intégrer divers postes de la chaîne graphique (agences de communication, imprimeries...). Aujourd'hui, je me suis écarté pour être indépendant et ça se passe bien ! Le gros avantage est d'avoir la liberté de faire ce que l'on veut et comme on veut afin d'apporter le meilleur service au meilleur coût pour le client. »

Je vous remercie de votre petite interview, et vous invite à visiter mon site pour plus de précisions : www.lelabdecom.fr *Thierry THOMAS*

"Choisis un travail que tu aimes, et tu n'auras pas à travailler un seul jour de ta vie"
(Confucius)

Conception & Suivi d'impression : lelabdecom.fr - 06 37 38 68 26 - Juin 2020 - Arc-en-Barrois (52)

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

BULLETIN MUNICIPAL
Janvier 2021

Les ponts en cours de rénovation

En dépit de ce contexte toujours aussi difficile, c'est en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

Une nouvelle vague de Covid 19 touche la Haute-Marne plus durement que la précédente. Le souhait le plus ardent que je pourrais formuler pour 2021 est que tout cela cesse au plus vite. Que nous puissions revivre pleinement, sans les contraintes liées à la lutte contre la maladie.

Le début d'année est normalement une période qui nous permet de nous retrouver, de nous rencontrer. L'épidémie en a décidé différemment. Toutes les manifestations habituelles ont dû être annulées, la Saint-Hubert en novembre, mais aussi le repas des anciens de la commune, les vœux du conseil municipal et de l'EHPAD, la Sainte-Barbe… Cependant, nous avons voulu marquer ce début d'année auprès des aînés par un cadeau sous forme d'un panier garni.

Malgré les difficultés, la nouvelle équipe municipale s'est installée et a poursuivi son action avec enthousiasme et détermination. En ce moment, l'emploi et l'activité économique sont au centre de nos préoccupations. Nos restaurateurs sont soumis à rude épreuve ainsi que le monde culturel et associatif. Aussi, pour 2021, nous vous assurerons de notre disponibilité, notre proximité et notre réactivité pour continuer à agir pour soutenir notre territoire. Notre rôle d'élus, c'est de veiller à ce que chacun trouve sa place et se sente reconnu au sein de sa commune, tout en préparant l'avenir en réunissant les forces économiques et sociales, les associations et vous toutes et tous, les citoyens.

En vous renouvelant mes meilleurs vœux, je souhaite à tous de trouver la force de dépasser cette triste période, pour que chacun puisse rapidement retrouver le bonheur d'être avec les siens, ses amis, sa famille. Que nous puissions de nouveau partager du temps ensemble.

Philippe FREQUELIN, maire d'Arc-en-Barrois.

Commune et siège du Parc national de Forêts

CONSEIL NATIONAL Ville Fleurie

La qualité du cadre de vie qu'offre la commune à ses habitants est valorisée par le label des « Villes et villages fleuris ».

MAIRIE d'ARC-EN-BARROIS, 2 Place Moreau, 52210 Arc-en-Barrois 03 25 02 51 33
mairie.arc.en.barrois@wanadoo.fr www.arc-en-barrois.fr / Directeur de publication : Philippe FREQUELIN Responsable de rédaction : Commission du bulletin municipal / Siège : Mairie

Arc-en-Barrois

TRAVAUX

- Les ponts en cours de rénovation :

Les ponts qui chevauchent l'Aujon derrière l'école étaient en mauvais état, le bois a été remplacé et un des deux ponts est maintenant praticable en toute sécurité. La passerelle menant à l'île Samone ainsi que celle du Jardin des Gardes seront remises en état prochainement.

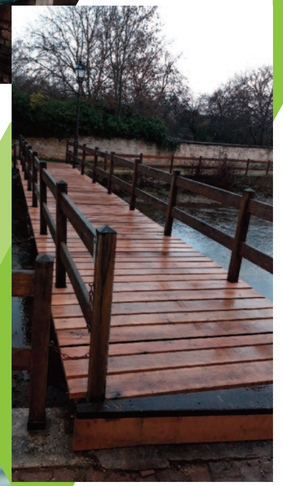

- Eau-Assainissement :

Depuis le printemps dernier, un important travail de recherche de fuites a été mené sur le réseau d'eau de la commune. Après réparations, nous avons constaté une économie de l'ordre de 60 m³ par jour soit environ 30% de la consommation du village. Grâce au système de télégestion mis en place, nous suivons journellement les index de consommation. Dès lors que nous constatons un débit anormal la nuit pendant quelques jours sur un secteur particulier, nous lançons un programme de recherche de fuite avec SUEZ, notre partenaire. Ce suivi journalier réalisé à partir d'un PC central à la mairie, nous permet maintenant d'améliorer le rendement du réseau de manière très significative.

- Comprendre sa facture d'eau :

Le tarif de notre facture d'eau est divisé en trois parties :
Une partie est destinée à l'eau (celle qui coule de nos robinets)
L'autre à l'assainissement (les installations)
La dernière à la location et l'entretien du compteur

Chacune des deux premières parties comporte une redevance que la commune ne peut maîtriser car elle est directement gérée par l'agence de l'eau Seine Normandie et ces sommes lui sont intégralement reversées.
A chaque ligne s'ajoute la TVA (5.5% pour l'assainissement et 10% pour l'eau).
Les tarifs communaux pour l'année 2021 ont été établis. Le prix de l'eau au m³ pour 2021 a été fixé à 3,77 € (eau et assainissement). Ce prix variera en fonction des tarifs de la redevance appliqués par l'agence de l'eau, et qui seront connus par la commune très prochainement.

- Aire de Jeux :

Comme nous vous l'avions annoncé avant les élections municipales, une aire de jeux au centre du village est en projet. Les plans et le choix du prestataire sont en cours. Cette aire de jeux se situera au centre du village afin qu'un plus grand nombre puisse en profiter.

- L'urbanisme :

A quoi ça sert ? L'urbanisme est un processus et un ensemble de règles qui servent à gérer l'espace urbain et rural.
En d'autres termes, les règles d'urbanisme permettent de garder l'authenticité et la richesse du bâti de nos villages. Préserver la valeur des bâtiments et leur histoire afin de conserver et de maintenir un aspect visuel cohérent.
La commune d'Arc-en-Barrois est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui régit les règles d'agencement de l'espace. Ce document ne doit pas être perçu comme une contrainte mais comme un outil d'aménagement de notre village. Il est consultable sur le site internet de la commune et disponible en mairie.
De plus, Arc-en-Barrois, qui a décidé de se lancer dans une SPR (Site Patrimonial Remarquable avant AVAP=Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) en 2015, souhaite finaliser cet outil afin de donner plus de sens à la préservation du patrimoine communal et à la valorisation du bâti existant.

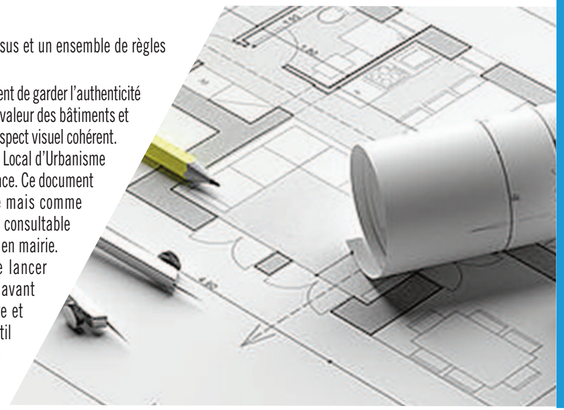

Que dois-je faire si je décide de faire des travaux :

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire *(avant le début des travaux)*

POUR UNE MODIFICATION DE L'ASPECT EXTÉRIEUR DE MON BATIMENT

- Changement des menuiseries
- Pose ou dépose de volets
- Réfection de la toiture
- Ravalement de façades, peinture des portes, volets…
- Création et transformation d'une ouverture
- …

La mairie est à ma disposition pour me donner le formulaire et m'accompagner dans sa complétude.

Un permis de construire est obligatoire *(avant le début des travaux)*

DÈS QU'UNE CONSTRUCTION NOUVELLE EXCÈDE LES 20 M².
En deçà, seule une déclaration de travaux est nécessaire.

Enfin, un changement de destination de l'intérieur d'un bâtiment est soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme.

Quel risque encouru en cas de non déclaration ? :

Si je fais des travaux sans autorisation, le maire peut demander de me mettre en conformité, il peut aussi être amené, à faire démonter mes constructions qui ne sont pas conformes ou qui n'ont pas été validées par les autorités compétentes (DDT, ABF).

Une sanction pénale peut être applicable avec une amende pouvant aller de 1 200€ à 6 000€ du m².

Si je prévois de faire des travaux, il est préférable de rencontrer, en amont, l'architecte des Bâtiments de France qui est à ma disposition et qui me donnera tous les conseils dont j'ai besoin. Caroline MARLOT, nouvellement arrivée effectue des permanences au Relais toutes les 3 semaines. Pour prendre rendez-vous, prenez contact avec le secrétariat de mairie qui vous renseignera.

NOUVEAU

LES RESTAURANTS DU CŒUR
LES RELAIS DU CŒUR

Le Centre Itinérant des
RESTOS DU CŒUR DE LA HAUTE-MARNE
sera présent chaque semaine à
ARC-EN-BARROIS SALLE DES FÊTES
(PETITE SALLE)
Le vendredi de 9h30 à 11h30.
Accueil et accompagnement
Aide alimentaire sous condition de ressources
À PARTIR DU VENDREDI 8 JANVIER 2021